



Epidémiologie
Santé Animale



Thématique Veille sanitaire internationale	
Note d'information	27/08/2019

CIRCULATION DE LA PESTE PORCINE CLASSIQUE DEPUIS 2010 AU NIVEAU MONDIAL – POINT DE SITUATION AU 15/07/2019

Pour la VSI (par ordre alphabétique) : Julien Cauchard (Anses), Céline Dupuy (Anses), Sylvain Falala (Inra), Emilie Gay (Anses), Yves Lambert (DGAL), Alizé Mercier (Cirad)

Pour les LNR : Olivier Bourry (Anses), Marie-Frédérique Le Potier (Anses)

Auteur correspondant : alize.mercier@cirad.fr

Source : FAO et OIE au 15/07/2019, alerte ProMED du [07/07/2019](#)

Depuis 2018, la peste porcine classique (PPC) a été détectée au Brésil, en Russie et au Japon (source : FAO).

Amérique du Sud

Au Brésil, 63 foyers domestiques de PPC ont été déclarés depuis le 25/08/2018. Les régions touchées par la PPC sont les régions de Ceara et Piaui, au nord-est du pays (Figure 1) (source : OIE).

La PPC a aussi été détectée en Colombie (2013–2015), au Guatemala (2010–2012), au Nicaragua (2010), et au Pérou (2010–2015).

Asie

Depuis le 09/09/2018, le Japon a déclaré 614 cas à l'OIE dont le plus récent date du 13/06/2019 (déclaration OIE du [21/06/2019](#)). Le 09/09/2018, le ministère de l'agriculture avait confirmé la détection de cas de PPC au sein d'un élevage de 610 porcs de la région de Gizu dans le centre du pays. Le diagnostic a été confirmé le 08/09/2018 par l'institut national de recherche agronomique après avoir écarté la peste porcine africaine qui circulait déjà largement en Chine et qui menaçait de se propager à d'autres pays d'Asie (source : ProMED au [07/07/2019](#)).

En Chine, 239 foyers de PPC ont été déclarés au sein d'élevages porcins de 2010 à 2012. Depuis 2013, seuls 40 foyers ont été notifiés, tous domestiques, dont le dernier en juin 2015.

Les autorités mongoles ont déclaré huit foyers domestiques de PPC depuis 2010, dont trois foyers en 2014 et quatre foyers en 2015.

En Corée du Sud, les autorités sanitaires ont notifié un foyer domestique en novembre 2013 et deux foyers domestiques en juillet et septembre 2016.

Au Cambodge, trois foyers avaient été déclarés en août 2010 au sein d'élevages porcins situés dans le sud du pays.

Europe

Depuis 2010, la PPC a été signalée dans les pays baltes (Lettonie et Lituanie), en Serbie, en Ukraine et en Russie. Le dernier cas sauvage de PPC en Europe date du 18/02/2019 en Russie, et le dernier foyer domestique remonte au 17/07/2018, également en Russie.

La PPC circule à bas bruit et en continu en Russie depuis 2010, avec un à dix cas déclarés chaque année. Depuis 2010, un total de 51 déclarations ont été faites dont 23 foyers domestiques. Comme mentionné ci-dessus, la dernière déclaration de PPC concerne la faune sauvage et date du 18/02/2019. Deux sangliers avaient été détectés positifs dans une forêt de la région de Kirovsky (source : rapport OIE du [25/02/2019](#)). L'évènement a été clos le 08/05/2019 par l'OIE à la suite de l'absence de nouveaux cas (source : rapport OIE du [08/05/2019](#)).

En Lettonie, un total de 140 déclarations de PPC ont été faites par les autorités sanitaires de novembre 2012 à mars 2015, principalement dans la région de Kraslavas. Il s'agit de trois foyers domestiques (en novembre 2012) et 137 déclarations au sein de la faune sauvage comptabilisant 187 sangliers positifs.

En Lituanie, cinq foyers domestiques ont été déclarés en juin et juillet 2011 dans la région de Kauno.

En Serbie, deux foyers domestiques de PPC ont été détectés en novembre 2010. En Ukraine, trois sangliers sauvages ont été détectés positifs en janvier 2015.

Situation en France

Depuis 25 ans, la France est officiellement indemne de PPC chez les porcs domestiques, excepté sur deux courtes périodes :

- Mars 1993 : un foyer a été détecté dans un élevage de l'Aisne, à la suite de la consommation de déchets de cuisine contaminés ;
- Avril 2002 : un foyer a été détecté dans un élevage en Moselle, un contact indirect (personnel ou bétailière) en relation avec les épizooties (sangliers) luxembourgeoise ou allemande serait à l'origine du foyer.

Chez les sangliers, l'infection a été éradiquée un peu plus récemment, avec en :

- 1992-2001 : une enzootie dans les Vosges du Nord, avec extinction du foyer en décembre 2001 ;
- Avril 2002 : une épizootie en Moselle, commune de Basse-Rentgen, avec un plan de lutte élaboré par la DGAL. Foyer officiellement éteint en mars 2005 ;
- Mai 2003 : une épizootie dans le Bas-Rhin, commune de Wissembourg, avec un plan de lutte élaboré par la DGAL (vaccination orale des sangliers de 2004 à 2010 avec la souche « C », distribution des appâts par les chasseurs). Dernier isolement viral en 2007.

La France a été déclarée indemne de PPC pour les suidés sauvages depuis le 01/01/2012.

Une surveillance active a été maintenue sur l'ancienne zone vaccinée jusqu'en 2015, puis a été progressivement allégée au profit du renforcement de la surveillance événementielle à compter de la saison de chasse 2015-2016. La surveillance programmée a été arrêtée en février 2017.

En élevage, la vigilance à l'égard de la PPC repose sur une surveillance programmée et sur une surveillance événementielle. La surveillance programmée est réalisée par sérologie en élevage de sélection-multiplication, et par sérologie et virologie à l'abattoir (environ 10 000 sérologies et 3 000 PCR de prévues par an).

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu « © <https://www.plateforme-esa.fr/> »

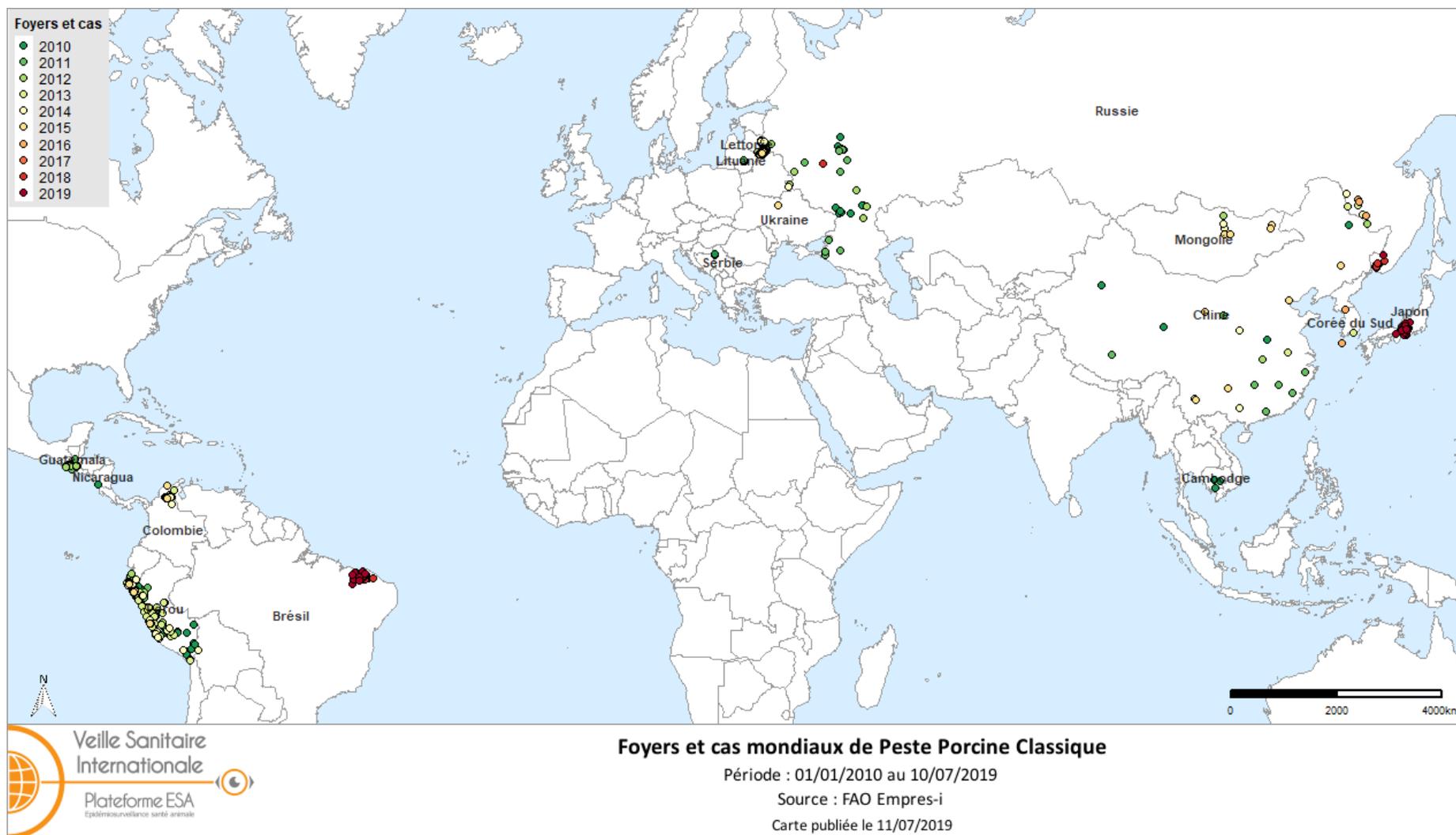


Figure 1. Foyers et cas de peste porcine classique déclarés dans le monde du 01/01/2010 au 10/07/2019 (source : FAO Empres-i)